

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 19479
Numéro SIREN : 428 711 196
Nom ou dénomination : OMNES CAPITAL

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2021 sous le numéro de dépôt 23535



BILAN AU

31 décembre 2020

ACTIF (en euros)	31/12/2020		Net	31/12/2019
	Brut	Amort. & provisions		Net
Immobilisations incorporelles	1 693 279	1 197 482	495 797	722 359
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, logiciels	1 693 279	1 197 482	495 797	
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				722 359
Immobilisations corporelles	1 805 509	1 279 469	526 040	518 747
Installations, agencements	810 077	474 498	335 579	372 021
Mobilier et matériel	995 432	804 970	190 462	146 725
Immobilisations financières	3 195 764	261 421	2 934 344	3 084 819
Participations	57 500		57 500	42 500
Créances rattachées à des participations	44 264		44 264	14 181-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	2 867 823	261 421	2 606 402	2 804 868
Prêts et comptes courants				
Autres immobilisations financières	226 178		226 178	223 270
TOTAL I	6 694 552	2 738 372	3 956 181	4 325 925
Créances clients et comptes rattachées	3 726 942		3 726 942	9 560 921
Autres créances d'exploitation	418 554		418 554	643 198
Créances diverses				
Valeurs mobilières de placement	22 195 148	8 278	22 186 871	11 778 278
Disponibilités	894 112		894 112	949 010
Charges constatées d'avance	677 549		677 549	682 151
TOTAL II	27 912 304	8 278	27 904 026	23 613 558
TOTAL DE L'ACTIF	34 606 856	2 746 649	31 860 207	27 939 482

PASSIF (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	8 000 000	8 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserves	1 127 898	1 127 898
Réserve légale	800 000	800 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	327 898	327 898
Report à nouveau	505 784	498 848
Résultat de l'exercice n-1 en instance d'affectation		
Dividende de l'exercice n-1 en instance d'affectation		
Résultat de l'exercice	5 362 797	3 702 936
Provisions réglementées		
TOTAL I	14 996 480	13 329 682
Provisions pour risques et charges	1 924 879	1 693 561
TOTAL II	1 924 879	1 693 561
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 253 223	2 158 760
Dettes fiscales et sociales	8 358 791	7 492 188
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	3 311 835	3 250 291
Produits constatés d'avance	15 000	15 000
TOTAL III	14 938 848	12 916 239
TOTAL DU PASSIF	31 860 207	27 939 482

COMPTE DE RESULTAT AU

31 décembre 2020

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue biens et services	35 208 182	32 737 897
Reprises de provisions et transferts de charges	3 356	482 253
Subvention d'exploitation		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 211 539	33 220 150
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	10 888 386	11 592 643
Frais de personnel	10 117 998	9 565 144,74
Charges sociales	4 659 782	4 549 763,63
Impôts, taxes et versements assimilés	1 843 921	1 839 424,17
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389 622	125 573,45
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	231 318	442 356,00
Autres charges	1	27 022,36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	28 131 029	28 141 928
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 080 510	5 078 223
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et TIAP	300 000	
D'autres créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 514	8 723
Reprises de provisions et transferts de charges	54 615	285 023
Différences positives de change	632	
Produits nets des cessions de VMP	58 249	321 152
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	439 010	614 898
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	169 025	27 652
Intérêts et charges assimilées	781	3
Différences négatives de change	13 185	19
Charges nettes sur cessions de VMP		653
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	182 991	28 327
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	256 019	586 571
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	7 336 528	5 664 794
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		9 545
Sur opérations en capital	1 529 147	1 498 829
Reprises sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 529 147	1 508 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 400	1 582
Sur opérations en capital	99 830	798 697
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	106 230	800 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 422 918	708 094
PARTICIPATION DES SALARIES (IX)	1 454 433	1 122 074
IS (X)	1 942 216	1 547 878
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	37 179 696	35 343 422
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 816 898	31 640 486
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	5 362 797	3 702 936



OMNES CAPITAL

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

MAZARS

SIEGE SOCIAL : 61, RUE HENRI REGNAULT - 92075 PARIS LA DÉFENSE CEDEX

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES A DIRECTOIRE ET
CONSEIL DE SURVEILLANCE

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE 784 824 153

OMNES CAPITAL

Société par actions simplifiée au capital de 8 000 000 €

Siège social : 37-41 rue du Rocher, 75008 PARIS

R.C.S : Paris B 428 711 196

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société OMNES CAPITAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OMNES CAPITAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OMNES CAPITAL à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Ces appréciations ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des titres de participations et des titres immobilisés de l'activité de portefeuille telle que décrite respectivement dans les notes 2.2.2 et 2.2.3 de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

OMNES CAPITAL

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2020

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

OMNES CAPITAL

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2020

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

OMNES CAPITAL

Comptes Annuels

Exercice clos le

31/12/2020

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Courbevoie, le 25 mars 2021,

Le Commissaire aux Comptes,

M A Z A R S

GILLES DUNAND-ROUX

BERTRAND DESPORTES

ACTIF (en euros)	31/12/2020		Net	31/12/2019 Net
	Brut	Amort. & provisions		
Immobilisations incorporelles	1 693 279	1 197 482	495 797	722 359
Frais d'établissement				
Concessions, brevets, logiciels	1 693 279	1 197 482	495 797	
Fonds de commerce				
Autres immobilisations incorporelles				722 359
Immobilisations corporelles	1 805 509	1 279 469	526 040	518 747
Installations, agencements	810 077	474 498	335 579	372 021
Mobilier et matériel	995 432	804 970	190 462	146 725
Immobilisations financières	3 195 764	261 421	2 934 344	3 084 819
Participations	57 500		57 500	42 500
Créances rattachées à des participations	44 264		44 264	14 181-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	2 867 823	261 421	2 606 402	2 804 868
Prêts et comptes courants				
Autres immobilisations financières	226 178		226 178	223 270
TOTAL I	6 694 552	2 738 372	3 956 181	4 325 925
Créances clients et comptes rattachées	3 726 942		3 726 942	9 560 921
Autres créances d'exploitation	418 554		418 554	643 198
Créances diverses				
Valeurs mobilières de placement	22 195 148	8 278	22 186 871	11 778 278
Disponibilités	894 112		894 112	949 010
Charges constatées d'avance	677 549		677 549	682 151
TOTAL II	27 912 304	8 278	27 904 026	23 613 558
TOTAL DE L'ACTIF	34 606 856	2 746 649	31 860 207	27 939 482

PASSIF (en euros)	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	8 000 000	8 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserves	1 127 898	1 127 898
Réserve légale	800 000	800 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	327 898	327 898
Report à nouveau	505 784	498 848
Résultat de l'exercice n-1 en instance d'affectation		
Dividende de l'exercice n-1 en instance d'affectation		
Résultat de l'exercice	5 362 797	3 702 936
Provisions réglementées		
TOTAL I	14 996 480	13 329 682
Provisions pour risques et charges	1 924 879	1 693 561
TOTAL II	1 924 879	1 693 561
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 253 223	2 158 760
Dettes fiscales et sociales	8 358 791	7 492 188
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes	3 311 835	3 250 291
Produits constatés d'avance	15 000	15 000
TOTAL III	14 938 848	12 916 239
TOTAL DU PASSIF	31 860 207	27 939 482

COMPTE DE RESULTAT AU

31 décembre 2020

<i>(en euros)</i>	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Production vendue biens et services	35 208 182	32 737 897
Reprises de provisions et transferts de charges	3 356	482 253
Subvention d'exploitation		
Autres produits		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 211 539	33 220 150
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	10 888 386	11 592 643
Frais de personnel	10 117 998	9 565 144.74
Charges sociales	4 659 782	4 549 763.63
Impôts, taxes et versements assimilés	1 843 921	1 839 424.17
Dotations aux amortissements sur immobilisations	389 622	125 573.45
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges	231 318	442 356.00
Autres charges	1	27 022.36
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	28 131 029	28 141 928
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	7 080 510	5 078 223
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participations et TIAP	300 000	
D'autres créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	25 514	8 723
Reprises de provisions et transferts de charges	54 615	285 023
Différences positives de change	632	
Produits nets des cessions de VMP	58 249	321 152
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	439 010	614 898
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements et provisions	169 025	27 652
Intérêts et charges assimilées	781	3
Différences négatives de change	13 185	19
Charges nettes sur cessions de VMP		653
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	182 991	28 327
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	256 019	586 571
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	7 336 528	5 664 794
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		9 545
Sur opérations en capital	1 529 147	1 498 829
Reprises sur provisions et transfert de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	1 529 147	1 508 374
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 400	1 582
Sur opérations en capital	99 830	798 697
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	106 230	800 279
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 422 918	708 094
PARTICIPATION DES SALARIES (IX)	1 454 433	1 122 074
IS (X)	1 942 216	1 547 878
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	37 179 696	35 343 422
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	31 816 898	31 640 486
BENEFICE OU PERTE DE L'EXERCICE	5 362 797	3 702 936

ANNEXE

au 31 décembre 2020

1. Cadre juridique et financier & faits marquants de l'exercice

1.1. Cadre juridique et financier

Omnes capital est une société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2020, Omnes capital gère 77 véhicules d'investissements répartis en :

- 30 Fonds Professionnel de Capital Investissement dont 4 FCPR Agrés,
- 28 Fonds Communs de Placement dans l'Innovation,
- 5 Fonds Professionnels Spécialisés,
- 7 Autres FIA sous forme de Société de Portefeuille pour lesquelles Omnes Capital exerce parallèlement une activité de gestion sous mandat.
- 4 Filiales
- 3 SLP (Société de Libre Partenariat)

Le montant des actifs sous gestion ressort désormais à 4,76 Mds€ au 31 décembre 2020.

Les documents financiers sont présentés aux normes comptables Françaises .

1.2. Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par la création de 5 fonds (2 FPCI , 2 SLP , 1 FCPI) , 1 Filiale sur les principaux secteurs d'activités d'Omnes et 1 nouveau mandat de Gestion sur l'activité Energies Renouvelables.

Fonds

- FPCI CAPENERGIE 4
- FPCI CAA 2020 CO-INVEST FUND
- SLP OMNES CO-INVEST 2020
- SLP OMNES CROISSANCE BIOFUTUR
- FCPI CAPITAL INVEST 2020

- Filiale Codenos GPE 2020

- Mandat PED EUROPE

Principes et méthodes comptables

2.1. Principes comptables

Les comptes sont établis conformément au Règlement N° 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif aux frais de formation.

Les principes comptables généralement admis sont appliqués aux comptes qui vous sont présentés, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes,
- d'indépendance des exercices.

La règle de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2.2. Méthodes d'évaluation

2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation selon les critères suivants :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Agencements et installations | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 4 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Logiciels | 1 à 3 ans |

Selon le plan comptable, la durée d'utilisation doit être la durée d'amortissement.

Chez Omnes Capital, la durée d'usage et la durée d'utilisation ne diffèrent pas.

2.2.2. Titres de participation

Les titres enregistrés sous cette rubrique sont destinés à contribuer à l'activité d'Omnes Capital. Ils sont conservés durablement.

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché et les données prévisionnelles.

2.2.3. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires, lors de l'acquisition, sont comptabilisés en charges d'exploitation.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire la valeur liquidative pour les Fonds Communs de Placements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

2.2.4. Prêts et comptes courants

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

2.2.5. Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

2.2.6. Valeurs Mobilières de Placement et trésorerie

Les titres de placement sont inscrits au bilan pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Les obligations sont enregistrées pour leur valeur pied de coupon.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché. Il est constitué d'une provision pour dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'acquisition.

3. Notes annexes au bilan*(en milliers d' Euros)***3.1. Actif****3.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions & Transferts	Valeur Brute au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	1 672	765	744	1 693
Immobilisations corporelles	1 656	149		1 805
TOTAL	3 328	914	744	3 498

Les immobilisations incorporelles correspondent exclusivement à des logiciels informatiques et licences. Le transfert des 744 K€ correspondant à des Immobilisations incorporelles en cours qui ont été activées au début de l'exercice comptable.

Les immobilisations corporelles correspondent exclusivement aux agencements des locaux et aux matériels informatiques et mobiliers de bureaux.

Les amortissements et provisions ont évolué de la manière suivante :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
Amortissements et provisions incorporels	950	248		1 198
Amortissements et provisions corporels	1 138	141		1 279
TOTAL	2 088	389	-	2 477

3.1.2. Titres de participation

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions	Valeur Brute au 31.12.2020
Omnes Capital Luxembourg	13			13
Codenos C4	15			15
Codenos Biofutur	15			15
Codenos GPE 2020		15		15
TOTAL	43	15	-	58

Le principal critère retenu pour la détermination de ces titres de participation est l'actif net. Ce dernier étant supérieur au Prix de revient, aucune dépréciation de ces titres n'a été constatée au 31/12/2020.

3.1.3. T. I. A. P.

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions	Valeur Brute au 31.12.2020
Actions	2 960	1 659	1 751	2 868
Créances rattachées	14	32	2	44
TOTAL	2 974	1 691	1 753	2 912

En fin d'exercice, le portefeuille TIAP d'Omnes Capital est essentiellement constitué des parts dites de Carried Interest des FIA gérés par Omnes Capital.

Ce portefeuille est évalué selon les valeurs liquidatives ou nominal des dites parts.

De ce fait, les provisions pour dépréciation du portefeuille TIAP ont évolué comme suit :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
Actions	155	55	161	261
Créances rattachées				
TOTAL	155	55	161	261

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, la valeur estimative du portefeuille TIAP (hors créances rattachées) se présente comme suit :

	Montants à l'ouverture de l'exercice			Montants à la clôture de l'exercice		
	Valeur Brute Comptable	Valeur Nette Comptable	Valeur Estimative	Valeur Brute Comptable	Valeur Nette Comptable	Valeur Estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
-au coût de revient	1 539	1 539	1 539	338	338	338
-au cours de bourse/ VL	1 421	1 265	3 261	2 530	2 268	3 237
TOTAL	2 960	2 804	4 800	2 868	2 606	3 575

S'agissant principalement de parts de Carried Interest, leur valeur liquidative peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du fonds.

Au cours de l'exercice, les valeurs nettes comptables et estimatives des TIAP ont évolué de la manière suivante :

	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Montants à l'ouverture	2 804	4 800
Acquisitions de l'exercice	1 659	1 659
Cessions de l'exercice (en prix de vente)	-100	-727
Autres Mouvements	-1 651	-1 651
Reprise de provisions sur titres cédés	38	38
Plus-values nettes sur cession de titres :		
-détenus au début l'exercice		
-acquis dans l'exercice		628
Variation de la provision pour dépréciation du Portefeuille :	-144	-144
Variation de plus ou moins-values latentes sur titres acquis dans l'exercice		
sur titres acquis antérieurement		-1 027
Montants à la clôture	2 606	3 575

3.1.4. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances d'exploitation

	Valeur Nette au 31.12.2020	Valeur Nette au 31.12.2019
Créances clients	3 727	9 561
Débiteurs divers	47	132
Fournisseur Débiteurs	58	0
Autres créances d'exploitation	314	512
TOTAL	4 146	10 204

Les créances clients sont pour l'essentiel liées à l'activité de la Société de gestion, et sont principalement des créances sur les commissions de gestion.

L'échéance des créances clients se décomposent comme suit :

- Echéance à moins d'un an : 1 136 K€
- Echéance à moins d'un an factures à établir : 2 495 K€
- Echéance à plus d'un an : 96 K€

Les débiteurs divers concernent : des dépenses engagées pour le compte des fonds qui leur sont refacturées (47 K€)

Les autres créances d'exploitation concernent la TVA déductible (17 K€), autre impôts et taxes (29K€), Tickets restaurant (13 K€), une créance sur cessions de titres (255 K€)

Les Charges constatées d'avances pour 680 K€ sont constitués principalement du loyer T1 2021 pour 274 K€, la licence EFRONT Invest pour 194 K€ ainsi que les bases de données Gerson Lerhman Group pour 67 K€ et Diane pour 50 K€.

3.1.5. Valeurs mobilières de placement

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions	Cessions Remboursement	Valeur Brute au 31.12.2020
OPCVM	4 773	44 130	32 728	16 175
CDN et autres Placements	7 005	2	987	6 020
TOTAL	11 778	44 132	33 715	22 195

Au 31 décembre 2020 , le prix de marché du portefeuille de VMP est supérieur au prix de revient, le montant de la plus-value latente est de 370 K€ au 31 décembre 2020.

Les autres produits en portefeuille ont une valeur supérieur au prix de revient, de ce fait, les provisions pour dépréciation du portefeuille VMP ont évolué comme suit :

3.1.6. Dépréciation Valeurs mobilières de placement

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
OPCVM	0	8		8
TOTAL	0	8	-	8

3.2. Passif

3.2.1. *Capitaux propres*

La situation nette a évolué comme suit, au cours de l'exercice :

	Bilan au 31.12.2019	Ajustement des réserves	Dividendes	Résultat de la Période	Valeur Brute au 31.12.2020
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Autres Réserves	328				328
Report à nouveau	499		7		506
Résultat	3 703		-3 703	5 363	5 363
TOTAL	13 330	-	-3 696	5 363	14 997

Le capital est composé de 800 000 actions de 10 € de nominal.

Un dividende unitaire de 4,62 € a été versé aux actionnaires suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 Mai 2020.

3.2.2. *Provisions*

Les provisions enregistrées au passif s'analysent comme suit :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Provisions au 31.12.2020
Provisions pour risques et charges	1 693	231			1 924
TOTAL	1 693	231		-	1 924

Les provisions pour risques couvrent principalement des provisions liés au personnel et des risques commerciaux liés à l'activité de gestion d'Omnes Capital. La dotation de l'année concerne principalement des litiges liés au départ de collaborateurs.

Les montants provisionnés l'ont été en liaison avec les conseils juridiques et les avocats de la société. Ils reflètent au mieux la situation future estimée.

Plusieurs litiges commerciaux sont en cours d'instruction. Omnes Capital est cité dans le cadre de ces derniers aux côtés d'autres parties impliquées. Le montant total de leurs prétentions est de l'ordre de 10 M€. Le management de la société a considéré que les risques liés à ces dossiers restent marginaux pour l'entité.

Les engagements pour les indemnités de fin de carrière sont provisionnés en provision pour risque et charge et ont été estimés, au titre de l'exercice 2020, à un montant de 474 K€ charges sociales comprises.

3.2.3. Dettes d'exploitation

	Valeur Nette au 31.12.2020	Valeur Nette au 31.12.2019
Fournisseurs Exploitation	3 172	2 102
Fournisseur d'Immobilisation	81	57
Personnel	7 739	6 881
Etat	620	611
Autres Dettes	3 312	3 250
Produits constatés d'avance	15	15
TOTAL	14 939	12 916

L'échéance des dettes fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations se décomposent comme suit :

- Echéance à moins d'un an : 1 653 K€
- Echéance non définie factures à recevoir : 1 474 K€
- Echéance à plus d'un an : 68 K€

Le poste « Personnel » est constitué essentiellement de charge à payer relatif au Personnel d'Omnes Capital (Cotisations patronales, Bonus, Congés payés, Intéressement et Participation, et reversement du prélèvement à la source des Impôts sur le revenu)

Le poste « Etat » est constitué de la tva à payer pour 294 K€, l'impôt sur les sociétés pour 360K€, du solde de la cvae à recevoir : 34 K€

Le poste « Autres dettes » est constitué principalement des dettes des rétrocessions de commissions sur placement de fonds auprès des banques distributrices des fonds.

Les produits constatés d'avances concernent des commissions de gestion facturées aux fonds et perçues d'avance au titre du 1^{er} semestre de 2021.

4. *Notes annexes au compte de résultat* (en milliers d' Euros)

4.1. **Présentation économique du compte de résultat**

La rubrique « Autres Produits Nets » se composent des plus-values de cession sur le portefeuille, des produits financiers et de provisions liées à l'activité de gestion.

	2020	2019
Chiffres d'affaires	33 735	31 106
Rétrocessions et frais de levée	-3 444	-3 561
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	30 291	27 545
Autres Produits Nets	1 854	1 354
PRODUIT NET DES ACTIVITES	32 145	28 899
Frais généraux nets	-24 665	-23 629
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 480	5 270
Provision pour dépréciation	-169	-28
Provision pour impôt		
Autres Produits et Charges exceptionnels	-6	8
Impôt sur les bénéfices	-1 942	-1 548
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 363	3 702

4.2. Note sur le résultat fiscal

La charge d'impôts calculée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 942 K€ et se compose ainsi :

- impôt au taux de droit commun	1 904 K€
- impôt au taux de 15%	0 K€
- contributions additionnelles	<u>38 K€</u>
Total	1 942 K€

5. *Notes annexes sur les engagements hors bilan*

Les engagements hors bilan s'élèvent à 3 995 K€ au 31 décembre 2020. Ils comprennent les engagements de souscription des fonds.

6. *Autres informations***6.1 *Effectifs :***

L'effectif moyen sur l'exercice selon le code de la sécurité sociale :

	2020	2019
Personnel propre	64,26	65
TOTAL	64,26	65

L'effectif total de **64** personnes se ventile comme suit entre personnel cadre et non cadre sur l'exercice :

- Personnel cadre : **62,61** personnes.
- Personnel apprenti: **1,55** personnes.

6.2 Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d' Euros)

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations		58
Créances rattachées à des participations		
Produits de participations		0
Créances et comptes rattachés	0	
intégration fiscale	0	
Dettes et comptes rattachés	0	

6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 55 000 € HT.

6.4 Informations liés au coronavirus Covid-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1^{er} janvier 2020.

OMNES CAPITAL
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 8.000.000 €
Siège social : 37-41 rue du Rocher - 75008 Paris
RCS Paris 428 711 196

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MARS 2020

L'an deux mille vingt-et-un,
Le 31 mars
à 9 heures,

Les associés de la Société se sont réunis au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par courrier adressé le 12 mars 2021.

Ont préalablement été communiqués aux associés :

- le rapport de gestion du Président,
- le projet de texte des décisions,
- les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé en entrant en séance.

Monsieur Fabien Prévost, Président de la Société, préside la séance. Il constate que tous les associés sont présents, la collectivité des associés peut valablement délibérer.

Le secrétariat de la séance est assuré par Philippe Trolez.

Le commissaire aux comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- la copie des lettres de convocation des associés ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport général du Commissaire aux comptes ;
- le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- le projet de texte des résolutions ;

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du Président, rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat ;
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Renouvellement des membres du Conseil de Surveillance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport de gestion du Président, des rapports du Commissaire aux comptes et du texte des résolutions.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il est passé au vote des résolutions.

PREMIERE DECISION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport de gestion établi par le Président et des rapports du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve l'ensemble de ces comptes, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 5 362 797,45 euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus au Président de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

Après prise en compte du résultat bénéficiaire pour 5 362 797,45 euros, du poste « Autres réserves » pour 327 898,39 euros et du « report à nouveau » pour un montant de 505 784,08 euros, les sommes distribuables ressortent à 6 196 479,92 euros.

Il sera proposé à l'actionnaire unique de décider le versement d'un dividende de 5 360 000,00 euros, soit 6,70 euros par action, prélevé sur le résultat bénéficiaire :

- Résultat de l'exercice : 5 362 797,45 euros

Le solde du résultat bénéficiaire, soit 2 797,45 euros, serait affecté au poste « Report à nouveau », le portant de 505 784,08 euros à 508 581,53 euros.

Le poste « Autres Réserves » serait inchangé.

Au cours des trois derniers exercices, Omnes Capital a distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action
Exercice clos le 31 décembre 2017	6,25 €
Exercice clos le 31 décembre 2018	4,00 €
Exercice clos le 31 décembre 2019	4,62 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME DECISION

L'Assemblée Générale, consécutivement à la troisième décision, et après avoir rappelé qu'un dividende net de 4,62 euros par action a été distribué au titre de l'exercice 2019, décide que le paiement du dividende au titre de l'exercice 2020 sera effectué en numéraire au plus tard le 31 mai 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions relevant de l'article L.227-10 du Code de Commerce, prend acte des conventions conclues au cours de l'exercice écoulé et de la poursuite de celles conclues antérieurement et visées dans ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président et du projet de nouveaux statuts, et sous réserve de l'adoption de la première décision relative à la refonte des statuts, ces derniers prévoyant la création d'un Conseil de Surveillance,

décide de renouveler en qualité de membres du Conseil de Surveillance, à compter de ce jour et pour une durée de trois (3) ans :

- Monsieur Fabien Prévost ;
- Monsieur Benjamin Arm ;
- Monsieur Michel de Lempdes ; et
- Monsieur Serge Savasta.

Les membres du Conseil de Surveillance ont déjà déclaré accepter ces fonctions si celles-ci venaient à leur être confiées et précisé en outre n'encourir aucune incapacité, incompatibilité ou déchéance susceptible de leur interdire l'exercice de leurs fonctions.

Les membres du Conseil de Surveillance exerceront les pouvoirs de membres du Conseil de Surveillance conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires.

Les membres du Conseil de Surveillance ne percevront pas de rémunération au titre de leurs fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME DECISION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DocuSigned by:

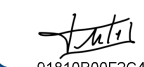
6ECEED57D261407...

Un associé

DocuSigned by:

0F73260433804C1...

Le Président

DocuSigned by:

91810B00E2C4427

Le Secrétaire

ANNEXE

au 31 décembre 2020

1. Cadre juridique et financier & faits marquants de l'exercice

1.1. Cadre juridique et financier

Omnes capital est une société de gestion de portefeuille, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Au 31 décembre 2020, Omnes capital gère 77 véhicules d'investissements répartis en :

- 30 Fonds Professionnel de Capital Investissement dont 4 FCPR Agrés,
- 28 Fonds Communs de Placement dans l'Innovation,
- 5 Fonds Professionnels Spécialisés,
- 7 Autres FIA sous forme de Société de Portefeuille pour lesquelles Omnes Capital exerce parallèlement une activité de gestion sous mandat.
- 4 Filiales
- 3 SLP (Société de Libre Partenariat)

Le montant des actifs sous gestion ressort désormais à 4,76 Mds€ au 31 décembre 2020.

Les documents financiers sont présentés aux normes comptables Françaises .

1.2. Faits marquants de l'exercice

L'année 2020 a été marquée par la création de 5 fonds (2 FPCI , 2 SLP , 1 FCPI) , 1 Filiale sur les principaux secteurs d'activités d'Omnes et 1 nouveau mandat de Gestion sur l'activité Energies Renouvelables.

Fonds

- FPCI CAPENERGIE 4
- FPCI CAA 2020 CO-INVEST FUND
- SLP OMNES CO-INVEST 2020
- SLP OMNES CROISSANCE BIOFUTUR
- FCPI CAPITAL INVEST 2020

- Filiale Codenos GPE 2020

- Mandat PED EUROPE

OMNES CAPITAL

Principes et méthodes comptables

2.1. Principes comptables

Les comptes sont établis conformément au Règlement N° 2019-09 du 18 décembre 2019 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif aux frais de formation.

Les principes comptables généralement admis sont appliqués aux comptes qui vous sont présentés, dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles :

- de continuité de l'exploitation,
- de permanence des méthodes,
- d'indépendance des exercices.

La règle de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2.2. Méthodes d'évaluation

2.2.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

La valeur brute des immobilisations correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Les amortissements sont calculés en fonction de la durée normale d'utilisation selon les critères suivants :

- | | |
|--------------------------------|-----------|
| - Agencements et installations | 10 ans |
| - Matériel de bureau | 4 ans |
| - Matériel informatique | 3 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 ans |
| - Logiciels | 1 à 3 ans |

Selon le plan comptable, la durée d'utilisation doit être la durée d'amortissement. Chez Omnes Capital, la durée d'usage et la durée d'utilisation ne diffèrent pas.

2.2.2. Titres de participation

Les titres enregistrés sous cette rubrique sont destinés à contribuer à l'activité d'Omnes Capital. Ils sont conservés durablement.

Leur évaluation se fait à la valeur d'usage. Les principaux critères retenus pour la détermination de cette valeur sont l'actif net, la valeur de marché et les données prévisionnelles.

2.2.3. Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)

Conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité, les titres inscrits sous cette rubrique concernent les investissements :

- destinés à dégager à plus ou moins longue échéance une rentabilité suffisante,
- et pour lesquels l'investisseur n'intervient pas dans la gestion.

OMNES CAPITAL

Ces titres sont enregistrés pour leur valeur historique. Les frais accessoires, lors de l'acquisition, sont comptabilisés en charges d'exploitation.

A la clôture de l'exercice, il est procédé à l'évaluation de ce portefeuille, titre par titre, en retenant comme valeur d'inventaire la valeur liquidative pour les Fonds Communs de Placements.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque, pour un titre, la valeur d'inventaire est inférieure au prix de revient.

2.2.4. Prêts et comptes courants

Les prêts et comptes courants sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

2.2.5. Créances d'exploitation

En application des règles générales d'évaluation du PCG, les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale, et par prudence, une provision pour dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable.

2.2.6. Valeurs Mobilières de Placement et trésorerie

Les titres de placement sont inscrits au bilan pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition comptabilisés immédiatement en charges.

Les prêts et instruments de trésorerie sont enregistrés au bilan pour leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

Les obligations sont enregistrées pour leur valeur pied de coupon.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est estimée en tenant compte du prix de marché. Il est constitué d'une provision pour dépréciation lorsque, pour une même catégorie de titres, la valeur d'inventaire est inférieure au prix d'acquisition.

OMNES CAPITAL**3. Notes annexes au bilan***(en milliers d' Euros)***3.1. Actif****3.1.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions & Transferts	Valeur Brute au 31.12.2020
Immobilisations incorporelles	1 672	765	744	1 693
Immobilisations corporelles	1 656	149		1 805
TOTAL	3 328	914	744	3 498

Les immobilisations incorporelles correspondent exclusivement à des logiciels informatiques et licences. Le transfert des 744 K€ correspondant à des Immobilisations incorporelles en cours qui ont été activées au début de l'exercice comptable.

Les immobilisations corporelles correspondent exclusivement aux agencements des locaux et aux matériels informatiques et mobiliers de bureaux.

Les amortissements et provisions ont évolué de la manière suivante :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
Amortissements et provisions incorporels	950	248		1 198
Amortissements et provisions corporels	1 138	141		1 279
TOTAL	2 088	389	-	2 477

3.1.2. Titres de participation

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions	Valeur Brute au 31.12.2020
Omnes Capital Luxembourg	13			13
Codenos C4	15			15
Codenos Biofutur	15			15
Codenos GPE 2020		15		15

OMNES CAPITAL

5

TOTAL	43	15	-	58
--------------	-----------	-----------	----------	-----------

Le principal critère retenu pour la détermination de ces titres de participation est l'actif net. Ce dernier étant supérieur au Prix de revient, aucune dépréciation de ces titres n'a été constatée au 31/12/2020.

3.1.3. T. I. A. P.

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions & Transferts	Cessions	Valeur Brute au 31.12.2020
Actions	2 960	1 659	1 751	2 868
Créances rattachées	14	32	2	44
TOTAL	2 974	1 691	1 753	2 912

En fin d'exercice, le portefeuille TIAP d'Omnes Capital est essentiellement constitué des parts dites de Carried Interest des FIA gérés par Omnes Capital.

Ce portefeuille est évalué selon les valeurs liquidatives ou nominal des dites parts.

De ce fait, les provisions pour dépréciation du portefeuille TIAP ont évolué comme suit :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
Actions	155	55	161	261
Créances rattachées				
TOTAL	155	55	161	261

Par ailleurs, au 31 décembre 2020, la valeur estimative du portefeuille TIAP (hors créances rattachées) se présente comme suit :

	Montants à l'ouverture de l'exercice			Montants à la clôture de l'exercice		
	Valeur Brute Comptable	Valeur Nette Comptable	Valeur Estimative	Valeur Brute Comptable	Valeur Nette Comptable	Valeur Estimative
Fractions du portefeuille évaluées :						
-au coût de revient	1 539	1 539	1 539	338	338	338
-au cours de bourse/ VL	1 421	1 265	3 261	2 530	2 268	3 237

OMNES CAPITAL

6

TOTAL	2 960	2 804	4 800	2 868	2 606	3 575
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

S'agissant principalement de parts de Carried Interest, leur valeur liquidative peut ne pas refléter, dans un sens ou dans l'autre, le potentiel des actifs en portefeuille sur la durée de vie du fonds.

Au cours de l'exercice, les valeurs nettes comptables et estimatives des TIAP ont évolué de la manière suivante :

	Valeur nette comptable	Valeur estimative
Montants à l'ouverture	2 804	4 800
Acquisitions de l'exercice	1 659	1 659
Cessions de l'exercice (en prix de vente)	-100	-727
Autres Mouvements	-1 651	-1 651
Reprise de provisions sur titres cédés	38	38
Plus-values nettes sur cession de titres :		
-détenus au début l'exercice		
-acquis dans l'exercice		628
Variation de la provision pour dépréciation du Portefeuille :		
Variation de plus ou moins-values latentes sur titres acquis dans l'exercice		
sur titres acquis antérieurement		-1 027
Montants à la clôture	2 606	3 575

OMNES CAPITAL**3.1.4. Créances clients et comptes rattachés – Autres créances d'exploitation**

	Valeur Nette au 31.12.2020	Valeur Nette au 31.12.2019
Créances clients	3 727	9 561
Débiteurs divers	47	132
Fournisseur Débiteurs	58	0
Autres créances d'exploitation	314	512
TOTAL	4 146	10 204

Les créances clients sont pour l'essentiel liées à l'activité de la Société de gestion, et sont principalement des créances sur les commissions de gestion.

L'échéance des créances clients se décomposent comme suit :

- Echéance à moins d'un an : 1 136 K€
- Echéance à moins d'un an factures à établir : 2 495 K€
- Echéance à plus d'un an : 96 K€

Les débiteurs divers concernent : des dépenses engagées pour le compte des fonds qui leur sont refacturées (47 K€)

Les autres créances d'exploitation concernent la TVA déductible (17 K€), autre impôts et taxes (29K€), Tickets restaurant (13 K€), une créance sur cessions de titres (255 K€)

Les Charges constatées d'avances pour 680 K€ sont constitués principalement du loyer T1 2021 pour 274 K€, la licence EFRONT Invest pour 194 K€ ainsi que les bases de données Gerson Lerhman Group pour 67 K€ et Diane pour 50 K€.

OMNES CAPITAL

8

3.1.5. Valeurs mobilières de placement

	Valeur Brute au 31.12.2019	Acquisitions	Cessions Remboursement	Valeur Brute au 31.12.2020
OPCVM	4 773	44 130	32 728	16 175
CDN et autres Placements	7 005	2	987	6 020
TOTAL	11 778	44 132	33 715	22 195

Au 31 décembre 2020 , le prix de marché du portefeuille de VMP est supérieur au prix de revient, le montant de la plus-value latente est de 370 K€ au 31 décembre 2020.

Les autres produits en portefeuille ont une valeur supérieur au prix de revient, de ce fait, les provisions pour dépréciation du portefeuille VMP ont évolué comme suit :

3.1.6. Dépréciation Valeurs mobilières de placement

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Diminutions	Provisions au 31.12.2020
OPCVM	0	8		8
TOTAL	0	8	-	8

OMNES CAPITAL**3.2. Passif****3.2.1. Capitaux propres**

La situation nette a évolué comme suit, au cours de l'exercice :

	Bilan au 31.12.2019	Ajustement des réserves	Dividendes	Résultat de la Période	Valeur Brute au 31.12.2020
Capital	8 000				8 000
Réserve légale	800				800
Autres Réserves	328				328
Report à nouveau	499		7		506
Résultat	3 703		-3 703	5 363	5 363
TOTAL	13 330	-	-3 696	5 363	14 997

Le capital est composé de 800 000 actions de 10 € de nominal.

Un dividende unitaire de 4,62 € a été versé aux actionnaires suite à la décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 29 Mai 2020.

3.2.2. Provisions

Les provisions enregistrées au passif s'analysent comme suit :

	Provisions au 31.12.2019	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises non Utilisées	Provisions au 31.12.2020
Provisions pour risques et charges	1 693	231			1 924
TOTAL	1 693	231		-	1 924

Les provisions pour risques couvrent principalement des provisions liés au personnel et des risques commerciaux liés à l'activité de gestion d'Omnes Capital. La dotation de l'année concerne principalement des litiges liés au départ de collaborateurs.

Les montants provisionnés l'ont été en liaison avec les conseils juridiques et les avocats de la société. Ils reflètent au mieux la situation future estimée.

Plusieurs litiges commerciaux sont en cours d'instruction. Omnes Capital est cité dans le cadre de ces derniers aux côtés d'autres parties impliquées. Le montant total de leurs prétentions est de l'ordre de 10 M€. Le management de la société a considéré que les risques liés à ces dossiers restent marginaux pour l'entité.

OMNES CAPITAL

10

Les engagements pour les indemnités de fin de carrière sont provisionnés en provision pour risque et charge et ont été estimés, au titre de l'exercice 2020, à un montant de 474 K€ charges sociales comprises.

3.2.3. Dettes d'exploitation

	Valeur Nette au 31.12.2020	Valeur Nette au 31.12.2019
Fournisseurs Exploitation	3 172	2 102
Fournisseur d'Immobilisation	81	57
Personnel	7 739	6 881
Etat	620	611
Autres Dettes	3 312	3 250
Produits constatés d'avance	15	15
TOTAL	14 939	12 916

L'échéance des dettes fournisseurs d'exploitation et d'immobilisations se décomposent comme suit :

- Echéance à moins d'un an : 1 653 K€
- Echéance non définie factures à recevoir : 1 474 K€
- Echéance à plus d'un an : 68 K€

Le poste « Personnel » est constitué essentiellement de charge à payer relatif au Personnel d'Omnes Capital (Cotisations patronales, Bonus, Congés payés, Intéressement et Participation, et reversement du prélèvement à la source des Impôts sur le revenu)

Le poste « Etat » est constitué de la tva à payer pour 294 K€, l'impôt sur les sociétés pour 360K€, du solde de la cvae à recevoir : 34 K€

Le poste « Autres dettes » est constitué principalement des dettes des rétrocessions de commissions sur placement de fonds auprès des banques distributrices des fonds.

Les produits constatés d'avances concernent des commissions de gestion facturées aux fonds et perçues d'avance au titre du 1^{er} semestre de 2021.

OMNES CAPITAL

11

4. Notes annexes au compte de résultat (en milliers d' Euros)**4.1. Présentation économique du compte de résultat**

La rubrique « Autres Produits Nets » se composent des plus-values de cession sur le portefeuille, des produits financiers et de provisions liées à l'activité de gestion.

	2020	2019
Chiffres d'affaires	33 735	31 106
Rétrocessions et frais de levée	-3 444	-3 561
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	30 291	27 545
Autres Produits Nets	1 854	1 354
PRODUIT NET DES ACTIVITES	32 145	28 899
Frais généraux nets	-24 665	-23 629
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 480	5 270
Provision pour dépréciation	-169	-28
Provision pour impôt		
Autres Produits et Charges exceptionnels	-6	8
Impôt sur les bénéfices	-1 942	-1 548
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 363	3 702

OMNES CAPITAL

12

4.2. Note sur le résultat fiscal

La charge d'impôts calculée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 1 942 K€ et se compose ainsi :

- impôt au taux de droit commun	1 904 K€
- impôt au taux de 15%	0 K€
- contributions additionnelles	<u>38 K€</u>
Total	1 942 K€

5. *Notes annexes sur les engagements hors bilan*

Les engagements hors bilan s'élèvent à 3 995 K€ au 31 décembre 2020. Ils comprennent les engagements de souscription des fonds.

6. *Autres informations***6.1 *Effectifs* :**

L'effectif moyen sur l'exercice selon le code de la sécurité sociale :

	2020	2019
Personnel propre	64,26	65
TOTAL	64,26	65

L'effectif total de **64** personnes se ventile comme suit entre personnel cadre et non cadre sur l'exercice :

- Personnel cadre : **62,61** personnes.
- Personnel apprenti: **1,55** personnes.

OMNES CAPITAL**6.2 Eléments concernant les entreprises liées et les participations**

(en milliers d' Euros)

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations		58
Créances rattachées à des participations		
Produits de participations		0
Créances et comptes rattachés intégration fiscale	0	
	0	
Dettes et comptes rattachés	0	

6.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2020 s'élèvent à 55 000 HT.

6.4 Informations liés au coronavirus Covid-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1^{er} janvier 2020.